PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité QUE:

Lors de la séance ordinaire du 2 septembre 2014, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

Règlement no 262-2014 portant sur les usages permis et les conditions d'implantation particulières, créant les zones résidentielles RA-29, RA-30 et RA-31, à même une partie de la zone A-19 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014 et 261-2014)

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation relative à ce règlement, le lundi 3 novembre 2014, à 20h00, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Ce projet de règlement vise à créer les zones RA-29, RA-30 et RA-31 à même une partie de la zone A19, à modifier la grille des usages et des normes afin d'ajouter lesdites zones et d'en spécifier les usages permis et les conditions d'implantation.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce vingt-quatrième (24) jour de septembre deux mille quatorze (2014).

Louise Trachy, Directrice générale et secrétaire-trésorière



